



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Le dispositif de repas à un euro pour tous les étudiants doit être maintenu

Question écrite n° 41561

Texte de la question

M. Stéphane Peu alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur les conséquences sur la vie des étudiantes et étudiants de la fin du dispositif de repas dit « à un euro » mis en œuvre par les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Le pays vient de traverser deux années marquées par une profonde aggravation de la précarité étudiante. Compte tenu de l'actuelle reprise épidémique, rien ne laisse à penser que cette précarité doive se réduire à l'occasion de la prochaine rentrée. Au contraire, tout porte à croire que les causes de la précarisation étudiante que l'on observe vont se prolonger dans les prochains mois. C'est le cas en particulier de la destruction durable de « jobs étudiants ». C'est en effet près d'un étudiant sur deux qui est conduit, faute de ressources suffisantes, à exercer une activité rémunérée en parallèle de ses études. Or ces emplois étudiants sont précisément les premiers menacés en période de récession, car constituant une variable d'ajustement pour les acteurs économiques qui en sont pourvoyeurs. En outre, la capacité d'accompagnement des parents se trouve toujours fortement contrainte par les conséquences de la crise. Enfin, nombre d'étudiantes et d'étudiants se trouvent désormais exclus des dispositifs boursiers en raison de leur cursus alors que leur situation financière le justifierait. En ne réservant désormais ce dispositif de repas à un euro qu'aux étudiants bénéficiaires de bourses, elle prend le risque d'exclure 73 % d'un public qui reste et restera fragilisé dans les prochains mois. En effet, l'enquête menée par l'observatoire national de la vie étudiante (OVE) du 26 juin au 8 juillet 2020 a clairement démontré que c'est un public bien plus large que les seuls boursiers qui a été confronté à ces difficultés financières nouvelles. Ainsi, selon cette enquête, 33 % des étudiants ont déclaré avoir rencontré des difficultés financières depuis le début de la pandémie. Selon la même étude, ces difficultés financières portaient prioritairement sur le paiement des dépenses alimentaires (56 %). Ces faits ont été confirmés par l'ensemble des acteurs sociaux et des organisations caritatives qui ont relevé l'accueil de « nouveaux publics ». Cet élargissement dramatique du nombre d'étudiantes et d'étudiants fragilisés par la crise sanitaire est en outre confirmé par le succès significatif du dispositif de repas à un euro avec 11 millions de repas servis depuis sa mise en place. Dans ces conditions, il l'appelle à la poursuite du dispositif de repas à un euro pour toutes et tous jusqu'au terme de la crise sanitaire.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41561

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7275

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)